

L E T T R E  
DU DUC D'OTRANTE  
AU DUC DE WELLINGTON.

---

**M**Y LORD, toutes les lettres qui m'arrivent de Paris me parlent de votre bienveillance pour moi. J'apprends de tous côtés que dans toutes les occasions, vous rendez publiquement justice à mon administration.

La reconnaissance m'entraîne aujourd'hui au-delà des bornes de l'expression ordinaire. Je comptais vous écrire quelques lignes de remerciemens et vous faire connaître quelques-unes des causes secrètes de la haine de mes ennemis, pour ajouter, s'il est possible, aux sentimens de votre estime et de votre intérêt. Je n'ai pu m'arrêter; mon ame avait besoin de s'épancher, je vous ai écrit un volume. Daignez l'accueillir avec bonté, et le lire avec indulgence.

J'examinerai dans un autre moment la loi d'exil qu'on a rendue, et l'intention qu'on a eue de m'y comprendre sans oser articuler mon nom.

Il faut être dans un aveuglement profond pour

espérer que le roi, qui m'a placé dans une exception solennelle et inviolable, ne fût pas révolté, si on lui eût présenté à signer une ordonnance où mon nom serait inscrit au nombre des exilés en vertu d'une loi qui ne m'a pas nommé.

Il m'est impossible de concilier dans mon esprit la lettre du roi qui m'a appelé au ministère de la police, celle qui m'a nommé son ministre à Dresde, les assurances qui la terminent, avec une ordonnance d'exil signée de la même main. La postérité chercherait les causes de cette étrange contradiction ; elle ne voudrait pas se persuader que des motifs qui n'ont pas empêché le roi de me faire entrer dans son conseil et dans la plus grande étendue de sa confiance, au moment du danger, m'en eussent fait éloigner, et bannir de ma patrie, quand on a cru le danger passé.

Qui pourrait compter sur la sainteté des paroles royales, si les chambres avaient le droit d'en suspendre et d'en annuler les effets ? Qui croirait à la constitution, si les chambres pouvaient exclure un de leurs membres sans le juger, sans même prononcer son nom ? Après une pareille violation, où l'Europe trouverait-elle un gouvernement en France ?

*Signé* LE DUC D'OTRANTE.

## A. S. S. LE DUC DE WELLINGTON.

**U**N législateur de l'antiquité, et l'un des plus renommés par sa sagesse, Solon, après de longues agitations, au premier jour du retour de l'ordre, mit la réconciliation et la paix publique, dans la garantie et sous la protection du ciel : voilà, Mylord, l'exemple que je proposais au roi d'imiter ; j'en appelle à votre témoignage, dont le poids est autant l'attribut de votre caractère que celui de votre gloire.

Nos maux étaient profonds, il n'y avait pas à se tromper sur les remèdes ; notre salut, notre existence sociale en dépendaient ; ma voix a été étouffée par le bruit des passions ; les conseils de la modération ont été présentés comme un piège, et des iusensés, dans l'égarément de leur raison, ont calomnié à-la-fois mon ministère sous la république, mon ministère sous Napoléon, et mon ministère sous Louis XVIII.

Il me répugnerait d'occuper l'Europe de ma longue et pénible administration, si elle ne se liait pas à la connaissance de la vérité. Je rétablirai les faits dans leur ordre et dans leur intégrité ; plusieurs sont ignorés, d'autres ont été intervertis. Je publierai les pièces authentiques à l'appui, la moind-

dre lacune en affaiblirait l'intérêt ; je dirai toutes les causes de nos grands événemens ; j'ai vu de près les ressorts secrets qui ont mis en jeu les passions, j'expliquerai ces révolutions qui ont fait passer la France de l'antique monarchie à la république, de la république à l'empire de Napoléon, et de cet empire à la royauté des Bourbons.

J'ai besoin de croire, en me livrant à ce travail très-important, puisqu'il doit servir de matériaux à l'histoire, qu'on voudra bien le considérer comme une nouvelle preuve de mon amour pour la patrie.

Mais, Mylord, le temps fuit, je ne sais si les choses n'auront pas changé lorsque mon mémoire sera composé. Je vais, en attendant, satisfaire à l'empressement de ceux qui désirent que j'éclaire l'opinion sur des circonstances qui me sont personnelles et qui ont été étrangement dénaturées. Personne ne peut mieux que Votre Seigneurie, rendre justice à mes sentimens et à mes principes ; ma conduite politique toute entière est sous ses yeux depuis le 19 juin, jour où j'ai eu l'honneur de correspondre pour la première fois avec elle, jusqu'au moment où j'ai quitté Paris.

Je n'ignore pas, Mylord, que la justice que j'invoque m'est solennellement et complètement rendue par vous dans toutes les occasions : c'est pour cela même que je prends la liberté de vous adresser le compte que je vais rendre, afin que vous y

puisiez de nouvelles armes pour me défendre : je ne crains point de multiplier vos droits à ma reconnaissance, parce que je sens que j'ai dans le cœur de quoi les acquitter.

Les circonstances sur lesquelles on demande des éclaircissemens se rapportent :

- 1.° A la rentrée du roi à Paris,
- 2.° A mon acceptation du ministère de la police,
- 3.° A l'ordonnance du 24 juillet et à mon administration,
- 4.° A ma mission à Dresde et aux causes qui m'ont empêché d'entrer dans la chambre des députés.

I.

Je présidais le gouvernement de la France, lorsque les armées des puissances alliées avançaient sur Paris. Napoléon avait abdiqué, mais il était encore à l'Élysée ; il demandait à marcher comme général à la tête de l'armée française : cette offre ne pouvait être accueillie : onze cent mille baïonnettes étrangères avaient pénétré de toutes parts sur notre territoire, et nous n'avions pas cent mille hommes sous les armes.

La retraite de l'armée fut donc résolue, et Napoléon fut invité à quitter la Malmaison, où il s'était retiré, et à s'embarquer pour les États-Unis. Mes instances à cet égard ont pu être mal jugées par lui : dans l'adversité, l'ame s'ouvre facilement aux

soupçons ; je suis sûr au moins de n'en avoir mérité aucun. Je ne l'avais point servi à la manière des courtisans ; je n'ai pas suivi leur exemple , en l'abandonnant dans le malheur. Personne n'appréciait mieux que moi la puissance de son génie , mais personne n'était plus convaincu que sa présence ne pouvait plus que précipiter la France dans le dernier abîme de maux ; je le conjurai donc de quitter le continent. L'armée française , pleine de souvenirs de sa gloire , ne calculait pas le nombre de ses ennemis , elle brûlait du désir de les combattre ; il n'y a que ceux qui , comme vous , Mylord , connaissent sa valeur , qui puissent apprécier le mérite de sa résignation dans sa retraite. Dans la crise terrible où nous nous trouvions , il était difficile de prendre un parti sans exciter de l'ombrage. On était très-divisé en France sur le choix du souverain qui devait succéder à Napoléon ; on craignait que le retour des Bourbons ne fût signalé par des réactions , par des vengeances ; on ne se persuadait pas qu'une dynastie qui avait tant souffert de la révolution , la pardonnât sincèrement ; les maux qu'on redoutait pouvaient n'être qu'imaginaires , mais ces sortes de maux n'en sont que plus dangereux , car ils sont sans bornes et sans remèdes.

Tous ceux qui , dans l'ordre civil et dans l'ordre militaire , avaient acquis depuis vingt-cinq ans de la considération , de la fortune et de la gloire ,

voyaient dans le rappel des Bourbons , renaitre leurs inquiétudes plus cruelles et plus sombres.

Un parti voulait un prince étranger , comme garantissant avec plus d'impartialité toutes les existences ; un autre parti faisait des vœux pour la régence ; mais une régence qui aurait gouverné au nom de l'épouse et du fils de Napoléon , aurait trop fait croire que c'était Napoléon lui-même qui régnait : cette idée exposait la France et l'Europe à des alarmes réciproques.

Le nom du duc d'Orléans était invoqué par une partie de l'opinion de la France : le personnel de ce prince , le souvenir de Jemappes et de quelques autres victoires de la république auxquelles sa première jeunesse ne fut pas étrangère ; un pacte social entièrement nouveau qu'il était naturel et facile de passer avec lui , son nom de Bourbon qu'on pouvait ne plus prononcer dans l'intérieur , et qui pouvait servir avec avantage dans les transactions avec l'Europe , ces causes et d'autres encore se présentaient comme un repos à ceux qui ne voulaient pas les considérer comme un bonheur.

D'autres invoquaient les principes de la légitimité ; mais ils en faisaient une fausse application : ce principe n'est qu'une loi politique , propre à chaque nation où elle est adoptée ; elle est éminemment utile à tous les pays , parce qu'elle y prévient les bouleversemens : mais elle n'est pas une loi sous le

rapport du droit des gens : la légitimité entre les souverains ne vient que de la reconnaissance que l'on fait de chacun de ces souverains ; la guerre et la conquête annulent cette reconnaissance , et par conséquent cette légitimité : le partage de la Pologne en est la preuve. Que Napoléon ait été légitime ou non ( il l'était en effet pour tout autre souverain que pour Louis XVIII ), on ne l'aurait pas moins renversé. Dans les principes actuels de l'Europe , on serait forcé de faire la guerre à celui des souverains qui se conduirait comme Napoléon ; il y a plus , le principe de la légitimité , même en le considérant comme simple loi politique du pays , admet des exceptions considérables. Montesquieu établit qu'il peut survenir entre une dynastie et un peuple , de telles incompatibilités , qu'il devient nécessaire de changer cette loi pour sauver ce même pays.

Ma correspondance avec les ministres des hautes puissances et avec les généraux de leurs armées sera imprimée à la suite de mon mémoire ; elle montrera de quelle manière j'ai su soutenir la dignité de la nation ; il y a eu nécessairement , et à dessein , diverses nuances dans les négociations ; j'espérais que mes arguments acquerraient plus de force à chacune de mes demandes. Quelque désespérées que fussent les affaires , il y a des points subsidiaires auxquels on peut se rattacher , car il y a divers degrés de malheur dans la perte de l'indépendance. On se fait



une idée bien fautive de la position où je me suis trouvé , quand on me reproche de n'avoir pas défendu les droits de la nation à choisir son prince , et à rétablir les conditions de son pouvoir. Ces deux questions ont été décidées par la force des choses ; le présent n'était plus en ma puissance : tout devenait facile , si , comme je l'avais proposé , Napoléon eût abdiqué au Champ-de-mai. Son abdication trop tardive nous a placés sous le joug des événemens : je me crois absous de tout reproché par la nécessité.

Le véritable point de la difficulté n'a pas été saisi : ceux qui voulaient écarter les Bourbons ont cru que le choix du prince qui serait appelé à régner sur la France , n'était que d'un intérêt secondaire ; on aurait dû voir qu'il fallait envisager la question d'une autre manière.

On prétend que j'ai paralysé l'élan de l'armée : ceux qui ont cette opinion , ne connaissent pas les disproportions de nos forces ; de nouveaux prodiges de courage n'auraient servi qu'à compromettre l'élite de nos légions , et nous exposions la capitale à toutes les horreurs d'une invasion à main armée ; j'ai dû m'arrêter devant le salut de l'état : le plus grand danger pour un pays est la dissolution de tous les liens sociaux ; elle engloutit à-la-fois la fortune publique avec les fortunes privées , et ne laisse plus après elle ni espérance ni avenir.

Au milieu de tous les chocs d'opinion, Louis XVIII

approchait de Paris ; il était proclamé partout où se trouvaient les armées étrangères ; on put présumer dès-lors , que le même esprit reproduirait le même phénomène dans la capitale. Le roi était à Saint - Denis , lorsque j'eus un premier entretien à Neuilly , avec votre Seigneurie. Je ne cherchai point à atténuer les torts de ceux qui avaient trahi le trône. Mais à l'instant où ce trône se rétablissait , je soutins qu'il était de l'intérêt du roi de tout confondre dans un système , exactement suivi , de clémence et d'oubli : ce qui est sagesse dans un état réglé , peut n'être que délire dans un état de désordre ; plusieurs individus qu'on soupçonnait de trahison , n'avaient été qu'égarés dans la route où la crise les avait engagés ; la sagesse commandait , à leur égard , beaucoup de circonspection : tant qu'un homme ne croit pas être sorti du devoir , il est possible de l'y faire rentrer.

Mylord , mes vues obtinrent votre approbation ; les idées de modération semblaient prendre plus de force quand vous en étiez l'organe ; dans les circonstances inouïes , et dans les postes éminens où nous étions placés , cet entretien devait influer puissamment sur les destinées peut-être éternelles de la France et de l'Europe.

Le lendemain , je tins au roi le même langage , lorsque j'eus l'honneur de le voir à Saint - Denis , et je lui remis une lettre , dans laquelle je lui ex-

primai avec franchise ce qui me semblait le plus propre à lui concilier tous les cœurs , à rallier tous les partis , et à nous mettre en harmonie avec les principes et les désirs des souverains : ce prince parut sensible à mon langage sincère ; il comprit que nous avions besoin de calme pour réunir tous les élémens de l'ordre , dispersés par le temps et le malheur ; qu'il fallait couvrir toutes les fautes d'une extrême bienveillance , et employer tous les moyens possibles d'ajouter à tous les sentimens de sincérité. Cette entrevue que j'eus soin de faire connaître , fit présager que nous touchions au terme de tous les torts et de toutes les dissensions ; mais le peuple français voulait autre chose que des présages : ce qui est positif peut seul garantir ce qui ne l'est pas.

## II.

Quelques personnes me reprochent d'avoir accepté du roi le ministère de la police ; sans doute , il y avait plus de sûreté pour moi à me retirer des affaires après la capitulation , mais il y avait plus de grandeur à faire tête aux événemens. Ceux qui avaient suivi le roi dans l'adversité , arrivaient avec de fortes préventions ; ils étaient dans une cruelle erreur sur notre situation : le temps qui détruit tout , n'avait pas détruit leurs préjugés : plusieurs nous apportaient encore leur vieille routine pour de l'expérience. Le devoir le plus sacré dans ma position n'é-

tait-il pas d'aller au-devant de tous les nuages, pour chercher à les dissiper ? Y avait-il trop de simplicité à espérer qu'en portant sur toutes choses la lumière, j'adoucirais les ressentimens, je modérerais l'opinion des hommes les plus enivrés par leurs passions, j'assujettirais tout le monde au devoir, je préviendrais la réaction ? On sait bien où commencent les réactions, on ne sait pas où on les arrête ; du moins la première ardeur de celle-ci s'est épuisée presque sur moi seul ; elle ne s'est développée et étendue que depuis mon départ de Paris. Mon entrée dans les affaires était un acte de dévouement, un véritable sacrifice.

Pour un homme obscur et frivole, un ministère peut avoir du charme, même dans le péril, parce qu'il ne l'aperçoit pas : mais pour moi, un ministère ne pouvait plus être l'objet de mon ambition, tout était embarras, obstacle et danger : on a pu croire, en me voyant accepter le ministère, qu'après avoir honoré ma vie, je voulais illustrer ma mort.

Si j'avais eu des intentions personnelles, j'aurais enflammé plutôt qu'éteint le noble courroux de l'armée ; on ne m'eût pas vu frémir à l'idée des ruines et du sang qui auraient couvert Paris ; dans ce parti, l'ambition avait quelques chances ; dans celui que j'ai pris, on ne peut voir que la résolution d'un homme de bien.

On comprend encore qu'une ambition vulgaire

pouvait être satisfaite d'arriver au ministère, à la condition de devenir l'instrument docile d'une faction ; mais à la hauteur où ma conscience et l'estime publique m'ont placé, la première condition de mes services pouvait-elle être autre chose que l'intérêt national ? Qu'on prenne la peine de relire ma lettre au roi à Saint-Denis, au moment où j'acceptai le ministère ; elle a été imprimée dans le *Moniteur* : ai-je composé avec mes principes ? mon langage donne-t-il à un parti l'espoir que je le laisserai dominer en vainqueur ?

Qu'on daigne juger les actes et les paroles de ma vie, non par comparaison d'un temps à un autre, mais par ce qui se disait et se faisait à côté de moi, dans le temps où j'ai parlé et agi. Si je n'ai pu maîtriser les événemens, je suis sûr au moins d'avoir fait tous mes efforts pour diminuer la violence de leur cours. Ne m'a-t-on pas vu constamment entre les oppresseurs et les opprimés ? Au reste, je ne veux pas me faire plus généreux que je ne le suis ; l'expérience m'a appris de bonne heure, qu'on est plus souvent sage dans le malheur que dans la prospérité.

Je me trouve entre un parti qui me reproche d'avoir servi le roi, et un autre qui me fait un crime d'avoir servi Napoléon.

Ce dernier parti ne se souvient plus qu'il le redoutait d'autant moins que j'étais placé plus près de lui. A son retour de l'île d'Elbe, quel langage lui

ai-je tenu ? je l'ai conjuré de ne pas flétrir la nation par de *vaines amnisties*, et je n'ai cessé de lui répéter qu'il devait *tout ignorer*.

Ma carrière ministérielle n'a jamais prouvé qu'une chose, c'est que les devoirs envers la patrie ont toujours tenu le premier rang chez moi. Je n'ai dû qu'à la faveur de la nation d'être rappelé aux affaires sous les divers gouvernemens qui se sont succédés, et qui se sont perdus, j'ose le dire, pour avoir repoussé la vérité que j'avais le courage de mettre sous leurs yeux.

J'ai été confondu quand on m'a accusé d'avoir trompé le roi sur l'amour de son peuple. Quel excès de flatterie ! oser dire à un prince qui a des lumières, qu'après vingt-cinq ans d'absence il est devenu tout-à-coup l'objet de l'amour d'un peuple dont les générations tant de fois renouvelées ont été élevées dans des passions et dans des maximes si opposées à l'amour des Bourbons ! Quelle impudence de tenir ce langage, quand on a été témoin de ce qui s'est passé à l'entrée de Napoléon à Paris, revenant de l'île d'Elbe, quand les Bourbons n'ont pu trouver un seul refuge en France !

Non, je ne méditais pas un parjure en invitant le roi à calmer les esprits par des idées de sécurité ; il n'y avait pas un autre moyen d'affermir l'état et de donner de la stabilité au trône.

Le pardon était une partie de la justice ; qui peut ignorer aujourd'hui que les crises politiques ne sont point le résultat de combinaisons et l'œuvre de quelques individus , que tout est entraîné dans la sphère qu'elles agitent ?

La tolérance a des inconvéniens , mais la complication des événemens , la capitulation qui venait d'être signée , pouvaient-elles comporter un autre système ? toute mesure de rigueur après les proclamations du Roi , paraissait fausser sa foi. On ne pouvait plus compter sur rien , si le contrat fait hier n'avait pas de lendemain.

Dans quel moment fut-il plus nécessaire que tout le monde eût la conscience que la parole du roi était sacrée et irrévocable ? la moindre apparence de retour sur ses engagements blessait tous les sentimens , le soupçon terrible d'avoir été trompé rentrait de nouveau dans tous les cœurs , et la confiance se retirait de toutes parts et pour toujours.

Le Roi ne pouvait plus rien faire que de généreux et de régulier , un seul acte arbitraire établissait une opposition dangereuse ; comment punir ? comment poser des limites ? et si on n'en pose pas , où s'arrêtera l'inquiétude ? l'amnistie pleine et entière était nécessaire parce qu'il y avait impossibilité de punir sans les plus graves inconvéniens.

Toutefois j'éloignai de Paris les hommes dont la présence y eût choqué les convenances ; je leur fis délivrer des passe-ports, et même, je l'avoue, je fis donner à plusieurs les moyens de déplacement qui leur manquaient.

Cette mesure ne satisfaisait pas ; le malheur ne donne pas toujours des lumières , on ne pouvait comprendre qu'il fût possible de gouverner sans une liste de proscription ; alors, comme aujourd'hui , chacun voulait y placer son ennemi. Le ministère n'y a laissé que les noms qu'il n'a pu écarter.

## 3.

Je prie ceux qui me reprochent d'avoir signé l'ordonnance du 24 juillet, de se reporter à cette époque. Si j'eusse pu effacer plusieurs des noms qui sont écrits sur cette ordonnance, en y plaçant le mien, je n'aurais pas hésité. Mais jugeons sans prévention la situation des choses.

Tous les esprits étaient préoccupés de l'idée que le trône avait été renversé par le résultat d'une vaste conspiration, qu'une grande masse d'individus étaient compromis dans le complot qui avait ramené Napoléon sur le trône, que le plus grand nombre garderaient en secret contre le gouvernement un germe d'indisposition dont le développement pourrait un jour troubler l'Europe.

J'ai combattu de tout mon pouvoir et de toutes



Les manières cette fatale méprise , elle était devenue si générale et si profonde , que ceux même qui avaient intérêt à la détruire gardaient le silence ; aujourd'hui des procédures solennelles ont justifié mes paroles et mes écrits.

Le nombre des partisans de Napoléon était peu considérable ; on voulait un nouvel ordre de choses , mais on redoutait son despotisme ; il a fallu , pour entraîner l'opinion , qu'il annonçât qu'il était soutenu par l'Angleterre et par l'Autriche ; ses proclamations firent croire qu'il revenait plus grand , avec les sages pensées de l'exil ; qu'il était corrigé de son ambition , après avoir éprouvé tout ce que le hasard et les vicissitudes de la guerre peuvent avoir de revers inattendus et terribles. Les Français sont confians et sensibles à l'excès ; il leur semblait que c'était une nouvelle vie , un nouveau règne , que Napoléon allait commencer après avoir entendu , pendant un an dans l'île d'Elbe , comme dans un tombeau , tout ce que la vérité ainsi que la haine ont dit dans l'Europe sur son premier règne et sur sa première vie.

L'idée d'une conspiration avait été répandue par ceux qui voulaient des proscriptions. Ma démission avant d'avoir démontré l'imposture , eût produit des milliers de victimes ; je pris la résolution de signer l'ordonnance du 24 juillet , afin d'enchaîner la réaction et de diminuer le nombre de

ceux qu'elle voulait immoler : si je me fusse mis à l'écart, on me reprocherait tous les maux que j'ai prévenus en restant à mon poste.

Pour bien apprécier mes principes et ma conduite, qu'on voie aujourd'hui que les passions sont devenues les maîtres, dans quel rang elles m'ont placé, quelle est la première victime qu'elles désignent ?

Qu'on relise mes rapports au roi (ils ont été tronqués, je les publierai dans leur intégrité), qu'on y examine les causes de la haine extravagante dont je suis l'objet ; elles ont été comprises de la nation.

Je vais entrer dans quelques détails pour répondre à ceux qui ont trouvé mes rapports au roi peu respectueux, et mon administration peu conforme à son service.

Il est moins pénible pour moi d'être accusé d'avoir dit au roi des choses sévères et même dures, que de lui avoir donné des consolations trompeuses et des espérances incertaines. Que les princes sont à plaindre ! toutes les vérités retentissent dans leurs palais, et à leurs côtés ; on les dit, on les écrit à tout le monde, excepté à eux.

Obligé de dévoiler sans ménagement la situation de l'état, j'ai dû porter d'abord l'attention du roi sur les maux les plus imminens, sur les dangers qui menaçaient son pouvoir ; le trône venait d'être

ébranlé , il importait de ne point se tromper sur les causes cachées et profondes qui seules font éclater de pareils événemens et qui peuvent encore en préparer de semblables lorsqu'elles sont méconnues.

J'ai donc exposé à sa majesté tout ce qu'il y avait de difficultés et d'obstacles pour affermir son autorité ; le plus grand intérêt d'un peuple est que son gouvernement soit immuable , parce que le ciment qui unit les parties du corps social , étant l'ouvrage des siècles , ne reprend presque jamais sa première solidité quand une révolution a eu le temps de le dissoudre. Mais il est de même presque sans exemple qu'une monarchie interrompue dans son cours soit parvenue à se rétablir ; il lui est du moins impossible de se reconstruire , telle qu'elle était , après un quart de siècle d'interruption , surtout chez un peuple où le mouvement des idées est si rapide : elle ne retrouve plus qu'une faible partie des élémens de son ancienne puissance ; ses principes , ses lois , ses intérêts , ne sont plus les mêmes , ils se sont identifiés avec la marche du temps et le progrès des lumières.

J'ai distingué parmi les obstacles ceux qui venaient de notre état actuel de guerre , et ceux qui avaient leur source dans nos déplorables dissensions. Les premières étaient les moins faciles à expliquer ; je n'ai pas craint d'exposer aux sou-

verains alliés des vérités utiles , et d'attacher leurs regards sur le tableau de nos désastres. Deux mouvemens contraires semblaient entraîner les troupes étrangères dont la France était couverte ; par l'un ils remplissaient nos vœux en nous apportant la paix , et leurs armées avaient autant droit à notre reconnaissance qu'à notre confiance ; par l'autre la licence de quelques corps nous livrait à toutes les calamités dans lesquelles une nation puisse tomber. Le retour du roi , par des circonstances qui lui étaient étrangères , serait alors devenu l'époque la plus désastreuse de nos annales , et l'on aurait , pour ainsi dire , détruit d'une main le même trône que de l'autre on était venu relever.

D'aussi sçrieuses considérations me forçaient à mettre sous les yeux du roi les suites funestes qu'aurait pour son autorité ce système inattendu d'envahissement successif de nos provinces , quand il n'y avait plus de résistance , et cette continuation violente d'actes hostiles dans une guerre noblement méditée pour un plus grand but ; l'affection d'un peuple pour son gouvernement s'altère toujours par les malheurs de la patrie.

Il y avait quelque courage à publier ces vérités ; elles produisirent une amélioration salutaire et subite dans notre situation ; mes services à cet égard n'ont pas même été remarqués , ce n'était pas ce genre de service qu'on voulait.

Pour l'intérêt même des puissances alliées , il était de mon devoir de leur présenter les mêmes tableaux. Ce qu'il y a de profonde énergie , et surtout d'éléments pour une soudaine explosion dans le caractère des Français , ne leur est pas assez bien connu , et à ce sujet elles auraient pu justement se plaindre de mon silence.

J'avais à parler à des souverains magnanimes , je pouvais oser leur dire que la victoire, dans ce siècle éclairé, ne suffit point pour justifier tous les abus de la force. Ce n'est pas avec des sentimens nobles et élevés qu'on nuit auprès des grands Princes ; on s'est étrangement mépris quand on a cru me livrer à la haine de l'étranger : mon langage a été jugé d'après les devoirs que j'avais à remplir.

Dans un autre rapport sur la situation de la France , où je l'ai considérée sous l'aspect de ses dissensions politiques , j'ai eu à me décider entre deux partis impossibles à concilier , celui de dissimuler la vérité , ou de la dire toute entière ; celui de flatter ou de déplaire ; je n'ai point hésité, il s'agissoit du salut du prince que je servois, je n'ai dû consulter que mon devoir : j'ai peint les divers partis tels qu'ils sont , j'en ai montré la force et la faiblesse ; j'ai fait connaître leurs desseins , la soumission qu'on doit en attendre et les concessions qu'ils attendent eux-mêmes ; j'ai peint les deux grandes factions qui nous agitent et

dont le choc mettrait l'état dans le plus grand péril ; si c'est ainsi qu'on trompe les grands de la terre , il faut avouer que la manière est nouvelle.

Je n'ai point révélé au roi le nom des royalistes qui s'étaient déclarés contre son autorité et qui ont négocié avec Napoléon. Je n'ai voulu soulever aucun voile , ceux à qui on a sauvé l'honneur , peuvent revenir à la vertu.

Il n'y avait que deux moyens de sauver le roi , augmenter sa force physique et sa force morale. Si la force physique est quelquefois nécessaire pour réprimer le désordre , elle ne suffit pas pour constituer un ordre de choses durable. Nous verrons si j'ai fait à cet égard tous les efforts qui étaient en mon pouvoir. Je discuterai dans mon mémoire les observations que j'ai soumises sur l'armée , sur la garde nationale , sur les chambres , sur l'opinion publique , etc.

Je dois l'avouer, le ministère dont je faisais partie avait des lumières, l'amour du bien , une grande habitude des affaires , mais les douleurs récentes du passé lui ont trop fait oublier les dangers de l'avenir ; plusieurs de nos actes étaient dépourvus de prévoyance ; nous avons manqué de force , d'ensemble contre nos adversaires , et d'une pensée commune dans nos travaux.

On se plaignait du peu d'énergie de la police : parce qu'elle n'était pas uniquement dirigée contre

des hommes qu'on voulait perdre : cependant tous les genres de malveillance étaient comprimés, rien ne restait impuni : l'armée était agitée, mais elle obéissait : nous cherchions à ramener tous les partis à la subordination, au sacrifice des idées exagérées, au bon ordre. Il ne suffisait pas de modérer les passions dans le Midi, il aurait fallu les enchaîner. Je répétais aux magistrats de ces contrées ce que dit si souvent la conscience du genre humain, que, pour les forts comme pour les faibles, il n'y a qu'un avantage qui ne soit guère sujet à des retours, *c'est la justice* : je disais au roi qu'avec des réactions, il n'y a ni repos public, *ni trône, ni nation*.

La multitude recevant l'exemple de la *violence* de ceux qui lui devaient l'exemple de la *modération*, on a dû s'attendre qu'elle franchirait et renverserait toutes les barrières élevées entre elle et les attentats. Quand la licence et la servitude ont tour-à-tour allumé des passions dans un peuple, on trouve peu d'hommes qui entendent la voix de la raison : qu'importe à ceux qui veulent mettre leurs fureurs à la place des lois, de compromettre l'indépendance de leur pays et d'ébranler le trône ! Que leur font le deuil des familles et les malédictions publiques, pourvu qu'ils se vengent ; il semble qu'il y ait des jours où le souvenir du passé, les impressions du présent, les craintes ou les espé-

rances de l'avenir, portent tous les désordres et tous les délires dans les têtes humaines.

Quel spectacle la France offre à l'Europe ! Quand on aura rempli les prisons, quand on les aura agrandies, ces rigueurs donneront-elles une force aussi durable à l'autorité du roi, qu'on lui en aurait donné en pacifiant la France par des idées de sécurité et de clémence ! Que fera-t-on quand tout le monde *parlera ensemble*, ce qui arrive toujours après la compression ? Si une partie de la population s'est égarée, est-ce en la persécutant et en la diffamant, qu'on l'empêchera de prendre part à une nouvelle révolte ? Toutes les choses humaines ont des bornes ; la patience n'est susceptible que d'un certain degré de ressort. Un peuple ne peut rester en repos quand on lui présente sans cesse un avenir qui le flétrit ou qui le menace ; sa tranquillité même, si on pouvait l'obtenir, serait un état violent.

J'étais chargé de veiller au maintien du trône et à la sûreté de l'état ; il ne faut pas croire que ces devoirs, après tant de changemens dans notre esprit public, dans nos institutions et dans nos mœurs, puissent être remplis par les mêmes moyens. Tout est changé dans la civilisation ; elle a fait d'heureux progrès, mais elle nous a laissés aussi dans de nouveaux vices : on ne trouve plus la même soumission, rien n'a plus la même stabilité ; il est survenu des



troubles d'un genre nouveau par le choc auparavant inconnu des opinions politiques, et tandis que la sûreté de l'état et le repos public sont exposés à plus de dangers, la répression a perdu de sa rapidité et même de sa force, par les garanties accordées à la liberté individuelle. On ne peut plus gouverner les hommes de la même manière.

Les moyens d'obtenir de l'influence sur le peuple, résultat le plus grand que le gouvernement puisse atteindre, ne sont pas moins altérés. La religion et la morale ne sont plus que de faibles auxiliaires des lois; l'opinion publique, élément nouveau dans l'ordre social, a acquis tant de force et de puissance, qu'elle est devenue la rivale de l'autorité. L'obéissance, qui a maintenant des droits, fait tous les efforts pour les défendre. On peut punir la résistance, mais il serait plus habile de la vaincre. La force peut faire exécuter des ordres, mais le langage du pouvoir n'a plus qu'une faible autorité s'il n'est aidé de la persuasion et appuyé sur la raison; pour se faire écouter des partis divers, il faut entrer dans leurs passions, parler à chacun son langage; il n'y a plus d'éloquence générale.

Avec tant de nouvelles difficultés, la police avait besoin de nouveaux ressorts et d'encouragement; quoiqu'en général son action se soit étendue, il y a des points où nous la rendions inutile; de quoi sert au gouvernement du roi cette recherche inquiète

et minutieuse de mœurs privées, de propos imprudens et même de scandale qu'aucune loi ne saurait punir ?

Il ne s'agit plus aujourd'hui d'épier les mécontentemens individuels, ni même les propos téméraires : il y a plus de tolérance dans nos mœurs. La liberté publique est devenue, pour ainsi dire, une nouvelle conscience à laquelle on ne peut faire violence ; elle sert d'égide à la liberté des opinions. Ce qu'il faut surveiller, c'est la turbulence, c'est l'intrigue, c'est surtout la force. L'espionnage ne doit pas violer l'asile des citoyens ; à quelque hauteur que le projet d'un attentat prenne naissance dans les classes de la société, les auxiliaires dont il aura besoin suffiront pour le faire découvrir, et ceux-là ne se tiennent pas si haut.

On se plaint avec raison de la violation du secret des lettres ; cette mesure de police est odieuse et inutile quand elle est connue ; je l'ai toujours repoussée, elle n'a été imaginée que par des gens bornés qui ne sentent pas la portée des moyens qu'ils emploient.

De quelles recherches s'occupait donc la police ? de celle des délits et des crimes déterminés par les lois. De quels succès peut-elle s'honorer ? c'est quand elle remonte aux premières causes qui chaque jour augmentent les progrès de l'immoralité, c'est quand elle découvre les plus légers mou-

venemens précurseurs de troubles publics. Quand elle parvient à connaître les besoins du peuple, ses sujets d'inquiétude, ses motifs d'alarme, les plaintes secrètes et les mécontentemens qui montrent que sa fidélité est déjà ébranlée, et surtout ces symptômes effrayans de la misère et du désespoir qui, non moins redoutables dans les individus que dans la masse du peuple, portent bientôt les hommes faibles aux crimes et les nations corrompues à la révolte.

La police est une magistrature politique qui, indépendamment de ses fonctions spéciales, doit concourir par des moyens irréguliers, mais justes, légitimes et bienfaisans, à augmenter la force et tous les ressorts du gouvernement. La marche ostensible de l'autorité met nécessairement des bornes à son action. Les grands objets l'occupent beaucoup, d'autres se perdent dans la foule et lui échappent; tout n'est pas extérieur, tout n'est pas en évidence dans l'ordre social; il y a comme un monde secret au milieu de ce monde public; l'autorité ordinaire ne peut y pénétrer, les succès sont trop loin de sa main.

Ce n'est pas là une police que demandent les factions, il leur faut des dénonciations, des confidences, des notes personnelles, des intrigues, une foule de petits riens, qu'elles transforment en affaires; les facultés de tous les agens de police suffi-

sent à peine aux mouvemens compliqués et clandestins d'une machine qui peut servir à perdre des gens de bien et d'honneur, mais qui n'est d'aucune utilité pour l'état.

A quoi a abouti l'importance qu'on a donnée à l'évasion de M. Lavalette ? à mettre en évidence l'impossibilité où est le gouvernement d'avoir des yeux et des oreilles partout, et à donner plus d'éclat au dévouement héroïque d'une jeune femme.

Quelque chose qu'on dise, la terre entière est sensible à ce qui est généreux ; le malheur est un objet touchant. Il est très-vrai que tout gouvernement a le droit de poursuivre son ennemi ; mais où est la nécessité de faire du bruit, quand on n'a su, ni le garder, ni l'atteindre ? L'exercice de ce droit n'est pas aussi pur que légitime, et, en fait d'opinions, la force n'entraîne pas la conviction universelle.

Admirable effet de la puissance de la morale ! des générations s'occuperont de la manière dont M. Lavalette a été enlevé à la mort, et tous les efforts du pouvoir ne parviendront pas à flétrir ceux qui l'ont environné de leur noble et vigilante pitié ! Tout ce qui n'est pas inexorable et barbare a applaudi au succès de leur courage ; ils se sont rendus coupables devant la loi, mais ils ont accompli un vœu de l'humanité.

On m'a souvent reproché de ne pas faire connaître

au roi ce que faisaient chaque jour les gens de la cour, les ministres, les ministres étrangers, ce qui se passait dans l'intérieur des familles, etc. ; c'est la police d'un courtisan qui veut plaire, ou d'un subalterne qui a besoin de pareils moyens pour se faire valoir : ce n'est pas la mienne.

La tranquillité des états ne dépend pas des choses qui n'affectent que les hauts rangs de la société, ou de la disposition d'esprit qu'on y observe.

Les ambitions qui agitent les grands, n'ont aucune influence politique, quand elles ne se lient pas à quelque intérêt populaire. Leurs intrigues, leurs conspirations sont impuissantes et sans effet, quand elles ne sont pas favorisées par la coopération effective de la multitude.

Il n'y a point d'opposition à craindre dans les conseils publics, point de factions secrètes à redouter, quand le monarque a pour lui les affections et la force du peuple.

La tranquillité de l'état dépend des dispositions morales des classes laborieuses dont le peuple se compose, et qui forment la base de l'édifice social ; elles doivent donc être l'objet pour ainsi dire unique des soins et de la vigilance d'une bonne police.

La multitude sera perpétuellement calme, si on s'occupe franchement de ses intérêts ; si on écarte tout ce qui peut altérer sa confiance, blesser inutilement ses préjugés, corrompre ses habitudes de

penser et d'agir , égarer son ignorance et sa crédulité.

C'est parce qu'on s'était écarté de ces principes , parce qu'une police complaisante et frivole s'était presque exclusivement attachée aux pas des grands , au lieu de s'occuper du peuple , qu'au sein de la prospérité , de l'aisance et de la paix , lorsqu'il n'existait aucun motif apparent d'insurrection , elle ne put arrêter les premiers élans de la révolution , dont les germes fermentaient depuis quarante ans , sans être aperçus , du moins , sans qu'on y mît obstacle ; nous n'avons pas parlé de la personne du monarque , elle doit être l'objet d'une surveillance spéciale.

Ma doctrine ne pouvait convenir à ceux qui voulaient qu'on fit de la police , non une magistrature qui confondît , sous une protection commune , tous les partis que la révolution a fait naître , et tous ceux qu'elle a combattus , mais une *inquisition* , où ils pussent faire accueillir leurs dénonciations secrètes. Mon système de modération contrariait extrêmement ceux qui voulaient *flétrir le passé* , afin de le faire punir , et faire poursuivre *arbitrairement des délits pardonnés*. Les leçons de l'histoire sont perdues ; on devrait s'en souvenir cependant : tout n'est pas succès dans une marche hypocrite ; on n'obtient guères la confiance des hommes que par la bonne foi ; elle est également nécessaire pour exercer ses droits et pour remplir ses devoirs.

Mais, pourquoi toujours compulser le passé, si nous n'y puisons aucune leçon pour le présent, si nous n'y voyons que les fautes d'autrui, et jamais les nôtres ? Pourquoi chercher à le flétrir ? Devenons plus sages et plus grands, s'il nous est possible : vieux enfans, vous foulez aux pieds aujourd'hui ce que vous admiriez hier. Quand le bon sens vous viendra-t-il ? quand apprendrez-vous à observer et à juger ?

Plusieurs de ceux qui ne parlent qu'avec dénigrement de ce qui s'est passé depuis vingt-cinq ans, ont été acteurs, à la vérité acteurs très - obscurs, dans la plupart des actes de nos révolutions. Selon les circonstances, ils ont pu, à la faveur de leur obscurité, renier ou avouer leurs rôles ; mais enfin ils ont joué, ils ont paru sur la scène, ils doivent même le peu d'importance qu'ils ont dans leurs communes, aux places qu'ils ont occupées sous Napoléon. Plusieurs ont fait du bien, qu'ils ne craignent pas de l'avouer ! Le bien ne dépare pas la vie, à quelque époque qu'on l'ait fait. Au lieu de s'abjurer, de se renier, ils doivent convenir avec tout le monde que les orages politiques, comme ceux de la nature, ne produisent pas uniquement des maux. C'est une entreprise extravagante que de chercher à obscurcir ce qui s'est fait de grand et d'utile dans nos révolutions ; personne ne peut tromper sur ce qui s'est passé depuis vingt-cinq ans ; le monde en est rempli.

Quand on a été subjugué par Napoléon , il y a peu de jugement à le dénigrer ; plus on cherche à l'abaisser , plus on s'avilit soi-même ; le voyageur sourit de pitié , en voyant effacer à grands frais les aigles quise trouvent sur les monumens qu'il a réparés ou élevés. Comme si la mémoire des faits devaient périr avec les aigles ! Il serait plus raisonnable de chercher à justifier l'admiration qu'on a eue pour lui.

Tout était prodige dans les commencemens du règne de Napoléon ; sa gloire avait frappé tous les peuples, depuis les premiers rangs de la société jusqu'aux habitans des chaumières ; il n'avait pas seulement le génie des batailles, il avait une science plus utile que les forces , c'était de savoir les employer. Sa prévoyance semblait le rendre maître des événemens. Les obstacles étaient prévus, tout avait l'air disposé d'avance pour les vaincre. Les traités étaient aussi rapidement stipulés que les batailles étaient gagnées. Dans quel temps la France eut-elle plus d'éclat et plus de puissance , qu'au moment où tous les souverains reconnurent Napoléon ? où toutes les solennités de la religion le consacrèrent sur le trône ?

Dans l'intérieur , tous les germes de querelles et de combats sembloient oubliés ; tant d'intérêts si divers , si compliqués , paraissaient conciliés ; tous les partis vivaient en paix à côté les uns des autres. Les sectes religieuses se partageaient les temples et les autels : qui donc alors ne recherchait pas la fa-



veur d'un regard de Napoléon ? Ceux-là en conviennent le moins , qui se sont le plus prosternés.

Au dehors , Napoléon avait étouffé la guerre dans les premières batailles ; tous les souverains voulaient vivre en paix avec lui : en cas d'hostilité, l'amour de la gloire aurait rassemblé sous les drapeaux et sous les lauriers toute la jeunesse française, qui avait appris à compter l'héroïsme parmi ses besoins et ses jouissances.

La destinée de Napoléon était trop féconde en merveilles , pour s'étonner que des hommes qui savent mieux admirer que juger , aient pu croire qu'elle eût ses causes hors de la terre. Son règne prenait la forme de la durée , et presque les attributs de ce caractère sacré que le temps imprime aux ouvrages sur lesquels il passe : toute cette puissance qui semblait éternelle s'est anéantie dans les excès de son ambition ; l'espoir et la crainte de la voir renaître l'avaient suivi à l'île d'Elbe ; tout a péri sans retour , Mylord , dans les champs de Waterloo.

Il y a quelque chose qui marche avant tout , c'est la probité ; celui qui était devenu l'arbitre des destinées de l'Europe dans les jours de sa grandeur , a vu , lorsqu'il s'est joué de ses paroles , lorsqu'il a voulu faire de ce jeu un privilège de son trône , éclater contre lui , à un égal degré , la juste indignation de ces mêmes souverains et de ces mêmes peuples dont il avait obtenu la foi , auxquels il avait

donné la sienne ; tous les bras de l'Europe se sont armés pour renverser une autorité arbitraire , qui ne pouvait être ni contenue par l'opinion , ni réglée par les lumières , ni assujettie par son propre intérêt. Telle était la fatalité de la position de Napoléon ; il se trouvait réduit , comme tous ceux qui abusent de leur pouvoir , à vaincre toujours pour n'être pas détruit par la vengeance.

Que ce qui s'est passé nous instruisse ! en sortant d'un abîme , ne nous laissons pas emporter dans un autre ; toutes les forces irrégulières se détruisent elles-mêmes , les extrêmes les plus opposés produisent , dans l'économie politique , les mêmes phénomènes , et perdent également les nations : en effet , qu'une autorité excessive soit entre les mains d'un seul ou de plusieurs , il en résulte la même dégradation morale des individus , et la même faiblesse de l'état ; il ne faut d'aucun despotisme , d'aucun danger , soit qu'il vienne de la foudre qui éclate dans les airs , ou du torrent des erreurs populaires qui ravagent au moins , si elles ne renversent pas.

Je prévoyais les orages que devaient amener le mode et le résultat des élections de l'une des chambres ; je désirais que l'activité des députés qui allait devenir dévorante , fût contenue par l'établissement des assemblées communales : c'est le renversement de ce premier boulevard de nos libertés qui a entraîné la chute de tous les autres.

Avant d'appartenir au gouvernement et à l'état, l'homme appartient aux lieux qui l'ont vu naître ; c'est au sein de sa famille que naît et se développe le germe des premiers sentimens de patrie, et l'intérêt communal est le principe de tous les autres intérêts politiques.

Ceux qui supposent qu'on peut lier les hommes par l'appareil des formules compliquées et les gouverner par la promulgation de quelques principes abstraits, ne connaissent ni le cœur humain, ni les sources du pouvoir ; on dirait qu'ils n'ont étudié l'anatomie des constitutions libres que sur des systèmes morts. C'est l'obéissance qui fait la mesure et le terme du pouvoir ; ce sont les institutions positives qui lient les hommes ; plus on multiplie les rapports habituels qui les unissent, plus on les rend confians et forts par cette union ; plus le gouvernement a de moyens, plus il a de force et de puissance : c'est par le rétablissement du régime municipal qu'on peut amalgamer le trône avec le peuple. Les municipalités sont les premières unités dans l'ordre de la représentation nationale qui remonte à la législature, et les dernières dans l'ordre du pouvoir exécutif qui descend et finit à elles.

Toutefois, au lieu de tant de petites communes qui ne peuvent se toucher et se balancer sans s'embarrasser et se gêner souvent au lieu de s'entraider, j'en diminuais beaucoup le nombre ; c'est la

nature des choses et des hommes qui demande, qui exige même que les corps civils ou politiques ne soient ni trop petits ni trop grands : dans le premier cas, il sont foulés ou pressés au moins; dans le second, ils pressent au moins, s'ils ne foulent pas; dans les existences sociales, comme dans les existences naturelles, il ne faut ni géans, ni nains.

#### IV.

Mylord, je me suis laissé entraîner dans des discussions qui m'éloignent de l'objet de cette lettre, et j'anticipe sur des matières que je ne dois traiter que dans mon mémoire.

Le système qui commençait à dominer et qui chaque jour occupait plus d'espace, me força à songer à me retirer des affaires, comme je m'en étais retiré sous la république et sous Napoléon, dès qu'il me parut impossible de faire aucun bien. Le roi avait pu remonter sur le trône au bruit de la foudre, je ne croyais pas qu'il pût s'y conserver de même. C'est la corruption et l'impéritie qui perdent les états, c'est la vertu et le talent qui les conservent.

Je priai Sa Majesté de recevoir ma démission; je lui remis moi-même la lettre qui en renfermait les motifs. Le roi me fit l'honneur de répondre qu'il y réfléchirait. J'attendis quelques jours la réponse; n'en recevant aucune, je pris la liberté

d'écrire une seconde lettre, dans laquelle je développai de nouveau tous mes motifs, toutes mes inquiétudes sur un avenir qui menaçait à-la-fois son trône, sa dynastie et l'indépendance de ma patrie.

Sa Majesté accepta cette fois ma démission, et voulut bien m'assurer, par une lettre écrite de sa main, qu'elle se souviendrait de mes services, et que je ne perdrais rien de ma fortune par mon éloignement.

Il ne me restait plus qu'à choisir le lieu de ma retraite; quand on a le malheur d'avoir de la célébrité, le lieu le plus ignoré prend de l'éclat lorsqu'on veut s'y retirer. Je voulais au moins me dérober à la calomnie par la simplicité, par l'obscurité et par le bonheur de ma vie domestique.

Le roi me fit offrir une ambassade; je préfèrai la Saxe. J'avais eu le bonheur d'approcher son souverain; sa probité immuable, qui l'avait fait chérir sur le trône et révéler lorsqu'il en étoit éloigné, motivait cette préférence; je conserverai jusqu'à mon dernier jour la mémoire des témoignages de bonté que j'ai reçus de ce prince depuis mon arrivée à Dresde; c'est surtout dans la disgrâce qu'on sait apprécier la bienveillance.

Je dois ajouter que j'ai éprouvé, dans les rapports que ma mission m'a donnés avec M. le duc de Richelieu, ce que peut un homme d'honneur et sensible, pour adoucir une iniquité que tous ses efforts n'ont pu ni prévenir ni empêcher.

On demande pourquoi, en quittant le ministère, je ne suis pas entré dans la chambre des députés, à laquelle plusieurs collèges électoraux, notamment celui de Paris, m'avaient appelé.

Aurais-je pu lutter avec avantage contre les excès toujours croissans de la réaction? Qu'on lise les débats de la chambre, et l'on jugera ce que je pouvais attendre de cette lutte. Un homme d'un noble caractère, M. d'Argenson, a essayé d'élever la voix pour faire connaître les causes et les auteurs des troubles du Midi; des cris de fureur l'ont empêché de se faire entendre; la vérité a été repoussée de la tribune de la nation.

Quel succès se promettre dans une assemblée où l'influence allait appartenir au parti de l'exagération, où l'anarchie la plus intolérable paraissait à ce parti l'instrument nécessaire du rétablissement de l'ordre? Que dire à des hommes qui voient la puissance et la force du roi dans la violence, et la trahison dans le langage de la modération? Quand on est appelé à parler des grands intérêts de la nation, quel moyen de se faire écouter de ceux qui croient n'avoir à délibérer que sur l'orgueil de quelques individus? Qu'aurais-je pu ajouter à tout ce que j'ai fait, soit comme président du gouvernement de la France, soit comme ministre, pour presser, pour conjurer ces hommes passionnés d'immoler au bien public leurs vengeances personnelles,

afin de ne plus songer qu'au salut de tous ? J'ai épuisé à leur égard tout ce qui peut aller au cœur d'un ami de la patrie : je ne cesserai du fond de mon exil , de leur répéter mes dernières paroles au moment de m'éloigner de Paris.

« Comment oser parler du triomphe d'un parti » quand les mêmes maux , ou les frappent , ou les » menacent tous ? Il n'y a plus d'espoir d'indépendance nationale , il n'y a plus de véritable » honneur que dans notre union. »

Les encouragemens que l'esprit de vertige donnait à la réaction , annonçaient assez l'intention de s'en servir : tel député qui a lu un libelle à la tribune , pourrait nous donner des lumières sur la source de ces encouragemens , en nous disant où il a reçu le libelle et qui en est l'auteur.

J'aurais vainement compté sur l'appui de la partie saine de l'assemblée ; cette partie a des talens , des lumières et de la raison , elle forme même la majorité , mais il s'y trouve beaucoup d'hommes timides dominés par la crainte d'attirer sur leur patrie de plus grands maux par leur résistance que par leur résignation. Tantôt on les effraie des fantômes de nos révolutions , dont le mobile est détruit , tantôt on les menace des baïonnettes étrangères.

Il est absurde de supposer qu'une faction puisse recevoir aujourd'hui le moindre appui réel de l'ex-

térieur. Si un parti domine, il en résulte des obligations particulières plus fortes que les obligations générales de la royauté; ce ne sont plus les souverains qui triomphent de la France, c'est un parti qui triomphe de la nation : la guerre civile n'est que déplacée, les ultra-royalistes sont les vainqueurs et tous les autres Français sont les vaincus.

Quel avantage pourrait-on retirer de faire régner un parti ? la tombe se fermerait bientôt sur son règne, la terreur même ne pourrait le maintenir, car la terreur se dissipe à la première lueur de sécurité; un autre parti aurait son tour et son moment de domination : que deviendrait la France, que deviendrait l'Europe, si nous étions déchirés par les triomphes alternatifs et passagers des factions ?

Dans un pareil état de choses, où retrouver la nation ? il n'y a plus d'intérêts généraux, tous les ressorts, tous les liens de l'existence sociale sont brisés, le cœur de l'état est frappé, il ne reste plus que l'ombre de la patrie.

Mylord, rappelez à l'Angleterre qu'elle ne doit qu'à l'Océan qui l'environne d'avoir été préservée de nos désordres et de nos ravages, qui sont devenus ceux de toutes les nations : qu'elle se souvienne que l'Océan a été sur le point d'être franchi ! notre prospérité lui serait plus profitable que nos malheurs ; mais il ne sera plus temps de les prévenir quand nous en serons accablés.



J'aime à voir l'image et l'emblème des souverains qui président à nos destinées dans cette divinité que l'ancienne mythologie représentait avec deux têtes, l'une tournée vers les siècles écoulés, et l'autre vers les siècles à venir : les souverains ne manqueront pas une seconde fois leur noble but ! nos convulsions n'agiteront plus l'Europe ; nous recevrons une garantie de notre indépendance, parce que nous-mêmes nous en donnerons une de noe repos.

Loin de moi l'idée qu'il y ait un parti qui veuille se faire l'horrible instrument de la destruction de la France. Je ne refuse pas à mes ennemis la justice que je dois à tous les hommes : il y a plus d'aveuglement dans l'esprit de parti que de vues criminelles : ceux qui ont amené la monarchie sur la route des abîmes croient peut-être l'avoir sauvée ; leur ignorance en matière de gouvernement est pour eux une découverte à faire.

Dans les affaires humaines on se laisse entraîner souvent aux plus déplorables excès par des noms qui les consacrent ; fasse le ciel que le mot légitimité ne nous coûte pas autant de larmes que le le mot égalité ! Le mal s'exécute presque toujours sous des prétextes sacrés. Heureusement que l'erreur n'est pas immortelle comme la vérité ; tout finit sur la terre.

Je ne me sens pas la force de me justifier en-

tièrement du reproche qui m'est fait de n'être pas entré dans la Chambre des députés ; j'aurais dû paraître à la tribune, ne fût-ce que pour donner en moi l'exemple d'un acte de tyrannie et d'une violation de plus ; ma mission à Dresde a pu paraître une transaction de ma prévoyance , et il ne m'était pas permis de transiger pour moi seul.

Mylord , j'écrivais le 19 juin à votre Seigneurie :  
 « La république nous a fait connaître tout ce  
 » qu'ont de funeste les excès de la liberté ; l'em-  
 » pire, tout ce qu'a de funeste l'excès du pouvoir ;  
 » mes vœux sont , de trouver à égale distance de  
 » ces excès , l'indépendance, l'ordre et la paix. »

Je renouvelle en ce moment les mêmes vœux : puissent tous les genres d'excès être arrivés à leur terme ! Dans tous les partis , quand les passions s'allument , leurs égaremens se ressemblent et il arrive aux plus beaux sentimens de s'exalter à des degrés où ils ne sont plus que funestes.

Je ne me plains ni ne m'étonne d'être exilé de la France par ceux à qui j'ai tendu la main pour les y faire rentrer ; je connais les vices du cœur humain et je suis habitué aux caprices de la fortune. Dans la situation de la vie où je me trouve , il est consolant de penser qu'il n'est au pouvoir de personne de changer la nature des choses ; le mensonge ne peut devenir vérité.

Ma vie politique est terminée , toute mon am-

bition est satisfaite , après que j'ai obtenu parmi les Français une considération qui suivra partout mon nom et ma personne.

La justice et la voix des siècles prononceront , si dans ce qui a attiré des désastres sur ma patrie les torts ont été ou non de tous les côtés, et de quel côté ils ont été les plus grands.

Je renouvelle à votre Seigneurie l'assurance de ma plus haute considération.

*Signé* LE DUC D'OTRANTE.